

De : xxxxx

Envoyé : jeudi 10 janvier 2019 18:43

À : 'Marine LE PEN'

Objet : RE: Destitution

Bonjour Madame,

Actuellement vous touchez une rémunération de l'Etat et de l'Europe.

Votre fonction est de nous protéger aussi bien en tant que citoyen de la France que de l'Europe.

Je vous ai demandé si vous pensiez à faire appel à la destitution de Macron.

Même si la procédure est lourde et encadrée et complexe etelle a un avantage : Elle fait douter et affaibli le Président.

Cette procédure s'applique à 400 % au contexte actuel et ce depuis déjà plusieurs mois.

Si vous ne connaissez pas les 13 griefs vous pouvez aller sur le site de Monsieur Asselineau. C'est incontestable !!!!

Je ne suis pas pour l'UPR mais pour la justice.

Si je fais 13 infractions au code de la route, allez vous me défendre ? Non !

J'aurai 13 amendes.

Macron fait 13 infractions à la Constitution. Pas 1 infraction . Pas 2 infractions . Mais 13 et vous avez décidé que ce n'est pas important.

Mais on marche sur la tête.

Selon votre réponse le seul truc qui vous intéresse c'est le vote. Mais pourquoi je devrais vous voter car vous ne faites pas votre travail.

Vous n'êtes pas arrivé à me persuader. Conforme au débat que vous avez eu avec Macron. Dans le même panier de crabes.

Belle soirée

xxxxx

Bénévolement j'essaye de faire bouger les choses, et vous, que faites-vous pour l'argent que vous touchez ?

De : Marine LE PEN [<mailto:marine.lepen@rassemblementnational.fr>]

Envoyé : jeudi 10 janvier 2019 17:52

À : xxxxx

Objet : RE: Destitution

Bonjour Monsieur,

Cette procédure juridiquement lourde, encadrée et extrêmement complexe ne s'applique pas au contexte et aux faits actuels et serait rejetée.

La seule réponse prompte et efficace passera par les urnes.

Dans 5 mois, les Français auront l'occasion de rejeter massivement la politique d'E Macron. Le bulletin de vote est la seule chose qui peut faire plier démocratiquement cette caste arrogante et méprisante et mettre fin à cette folle politique.

cordialement



De : xxxxxx

Envoyé : jeudi 10 janvier 2019 13:18

À : Marine LE PEN <marine.lepen@rassemblementnational.fr>

Objet : Destitution

Bonjour Madame Le Pen

J'essaie de comprendre la vie politique française dite démocratique.

J'ai regardé sur Wikipédia la définition du Député. C'est l'homme politique qui n'est pas un homme de parti mais le représentant du Peuple, du Citoyen. Celui qui le défend !

Alors comment se fait-il que vous, ainsi que tous les Députés de votre parti vous ne faites pas une demande en destitution de Macron.

Vous criez haut et fort à qui veut l'entendre que Macron doit partir.

Vous avez les moyens de le faire partir et vous ne le faites pas. Etrange.

En plus vous laissez faire les flics, Abbag, Bennala et autres mouvements violents du gouvernement des actes délictueux contre la Population.

Alors qui êtes vous ?

Vous ne pouvez pas être proche de la Population et laisser faire de tels agissements.

Regardez cette vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=4dGso9v3iu0>

Edifiant !!!

Faites ce qu'il faut pour Macron et positionnez vous pour le Peuple en faisant valoir le procédé de Asselineau.

Je m'adresse à vous car je pense qu'il n'y a plus de frontières entre les partis dits « républicains » et vous.

Vous au moins vous dites haut et fort ce que tout le monde pense.

Si vous ne faites pas la demande en destitution c'est que vous êtes avec ce fou.

Si vous avez un peu de bon sens

On verra

xxxxx